

AVIS DE REUNION

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que le conseil municipal se réunira en séance ordinaire :

Le lundi 9 mars 2026 à 18 heures 30

SALLE DES MARIAGES

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la réunion du 2 février 2026

- Approbation du C.F.U. 2025
- Affectation du résultat 2025
- Fongibilité des Crédits
- Vote des taux d'imposition 2026
- Vote du budget primitif 2026
- Attribution de subventions
- Reprise des concessions funéraires en état d'abandon.

Informations diverses.

Fait à Dignac, le 3 mars 2026

Le Maire, Françoise DELAGE

